

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

4 novembre 2023

P JL DE FINANCES DE FIN DE GESTION POUR 2023 - (N° 1818)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 81

présenté par

M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

-----

**ARTICLE 4****ÉTAT A**

À la dernière ligne de la dernière colonne du tableau de l'alinéa 2, substituer au montant :

« -1 123 764 433 »

le montant :

« - 1 123 764 434 ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement d'appel

Le présent projet de loi de fin de gestion prévoit un moindre prélèvement sur recettes au profit de l'UE, au titre de l'exercice 2023, de -1,1 Mds € par rapport à la LFI 2023.

Par ailleurs, ce prélèvement sur recettes pour 2023 serait en régression de -0,3 Mds € par rapport à l'exécution 2022.

Le présent amendement d'appel vise donc à obtenir de plus amples informations sur cette minoration du prélèvements sur recettes au profit de l'UE pour 2023.